

Déclaration de la CFLM pour l'application des rectifications orthographiques

Partant du constat unanime qu'il est difficile d'enseigner l'orthographe française, nous considérons que cette difficulté vient, entre autres, d'une trop grande difficulté de l'orthographe elle-même.

Pour en faciliter l'enseignement, différents axes peuvent être envisagés, dont certains immédiatement opérationnels :

- La didactique de l'orthographe, dans ses dimensions grammaticale et lexicale ;
- La transformation par étapes d'un système compliqué qui ne peut changer que progressivement.

Dans une première étape, nous optons pour l'application et l'enseignement des rectifications orthographiques de 1990 acceptées par l'Académie Française, même si elles sont minimales et laissent largement ouverte une réflexion sur des améliorations possibles dans d'autres zones de l'orthographe.

Les Associations de la CFLM réunies le 21 mai 2011